

**FOCUS PROPOSITIONS**

Les offres du moment

Ce dispositif a été lancé en s'appuyant sur quatre entreprises : Engie, EDF, **Effy** et Total. La première nommée propose l'installation de chaudières gaz à condensation en remplacement de chaudières charbon, fioul ou gaz de plus de 15 ans avec des restes à payer d'un euro pour les ménages très modestes, et de 299 € pour les ménages modestes. EDF propose, lui, depuis fin février, une offre baptisée "Mon Chauffage Durable". Elle porte sur le remplacement de chaudières fioul par une pompe à chaleur et bénéficiera d'aides supplémentaires. De son côté, **Effy** propose une PAC air/eau (achat et pose incluse) à un euro. Pour répondre aux 25 000 demandes, le groupe a lancé un appel aux professionnels pour adhérer au réseau d'installateurs agréés du Pacte Énergie Solidarité. **Effy** s'occupe de la qualification des demandes, de l'administratif et garantit le paiement des installateurs. Total, de son côté, a conclu un accord avec l'UMGCCP (Union des métiers du génie climatique, de la couverture et la plomberie), affi-



liée à la FFB. Total prendra en charge toutes les formalités administratives tandis que cette offre intégrera une solution de financement pour le reste à charge. La Capeb a annoncé en avril le déploiement de "Pack Chaudière Facilipass" en partenariat avec Butagaz. La particularité de cette offre est qu'elle est ouverte à tous les particuliers, quelles que soient leurs ressources propres. Dernier acteur en date, Helligo qui propose "Ma-ChaudièreGratuite.fr", une offre de chaudière biomasse fabriquée en France. La marque du groupe Geo PLC offre aux artisans souhaitant intégrer le programme une formation obligatoire de deux jours dispensés chez HS France. 1 000 installateurs RGE Qualibois sont espérés (voir p. 23). ●